

# SOLIDARITÉS

## PROFESSIONS SOCIALES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

**Arrêté du 8 septembre 2014 portant nomination des membres  
de la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale**

NOR : AFSA1430675A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 451 et R. 451-1 ;  
Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 335-5, L. 335-6 et D. 335-33 à D. 335-37 ;  
Vu le code du travail, et notamment les articles L. 900 et L. 900-2 ;  
Vu le décret du 6 juin 2014 renouvelant les commissions professionnelles consultatives relevant du ministère des affaires sociales et de la santé, du ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social et du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés pour siéger à la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale :

**Au titre de la représentation des organisations syndicales des employeurs**

*Représentant l'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (UNIFED)*

M. PELISSIE (Manuel), titulaire.  
Mme LE BOTERF (Vanessa), titulaire.  
M. DEBIEUVRE (Patrick), suppléant.  
Mme LAGANDRE (Marie-Laure), suppléante.

*Représentant le collège des employeurs de la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche de l'aide à domicile*

Mme PERRAULT (Claire), titulaire.  
Mme JACQUON (Laurence), titulaire.  
Mme PINTO (Manuelle), suppléante.  
Mme RYCKEBOER (Carine), suppléante.

*Représentant l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS)*

M. ROUX (Jean-Paul), titulaire.  
M. PITEUX (Christophe), titulaire.  
M. BODO (Frédéric), suppléant.  
Mme DUPRE (Juliette), suppléante.

*Représentant le Syndicat national d'associations employeurs de personnels au service des centres sociaux et socioculturels (SNAECOS)*

Mme GARELLO (Joëlle), titulaire.  
Mme ROSSI (Aurélie), suppléante.

*Représentant l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)*

M. JOLY (Nicolas), titulaire.  
Mme CHAUDIER (Cécile), suppléante.

**Au titre de la représentation des organisations syndicales représentatives des salariés**

*Représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT)*

M. TERME (Laurent), titulaire.  
M. DENIS (Alain), titulaire.  
M. SACEDA (Patrice), titulaire.  
Mme PERUEZ (Nicole), suppléante.  
Mme LANOZIERE-BINET (Maryannick), suppléante.  
M. LECLERC (Michel), suppléant.

*Représentant la Confédération générale du travail (CGT)*

Mme SPIQUE (Sylviane), titulaire.  
M. GUILLOT (Xavier), titulaire.  
Mme LOUSSOUARN-PERON (Joëlle), titulaire.  
Mme JOFFRE (Christine), suppléante.  
Mme PEYRE-SARCOS (Martine), suppléante.  
Mme PRIETO (Dominique), suppléante.

*Représentant la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)*

M. BEAUTIER (Christian), titulaire.  
M. BOYE (Jean-Philippe), titulaire.  
Mme RAGOT (Josette), suppléante.  
M. DENISET (Éric), suppléant.

*Représentant la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)*

M. FAURE (Jean-Marie), titulaire.  
Mme PATRIARCA (Filipa), suppléante.

*Représentant la Confédération française de l'encadrement-CGC*

M. PLARIER (Jean-Baptiste), titulaire.  
Mme CHEVRIER (Martine), suppléante.

**Au titre de la représentation des pouvoirs publics**

*Représentant le ministre chargé des affaires sociales*

Mme BACHSCHMIDT (Caroline), titulaire.  
M. COLAS (Louis-Xavier), suppléant.

*Représentant le ministre chargé de l'emploi et de la formation professionnelle*

Mme MAHIEUX (Jacqueline), titulaire.

*Représentant le ministre chargé de la protection judiciaire de la jeunesse*

Mme MOSSAN (Pascale), titulaire.  
Mme DANKO (Claire), suppléante.

*Représentant le ministre chargé de l'éducation nationale*

Mme MAQUIN (Sylvie), titulaire.  
Mme PATY (Martine), suppléante.

*Représentant le ministre chargé de l'enseignement supérieur*

Mme KERNEUR (Catherine), titulaire.  
M. RENDA (Jean-Michel), suppléant.

*Représentant le ministre chargé de la jeunesse*

Mme GELLERT (Joëlle), titulaire.  
Mme MARTINEZ (Sylvie), suppléante.

*Représentant chargé de la santé*

Mme VERDONCO (Pilar), titulaire.  
M. LIFFRAN (Bruno), suppléant.

*Représentant le ministre chargé de l'agriculture*

Mme ISAAC DE LEMOS (Maryvonne), titulaire.  
M. JOLY (Philippe), suppléant.

*Représentant le centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ)*

Mme GOSSEAUME (Valérie), titulaire.  
Mme LABRUYERE (Chantal), suppléante.

**Au titre de la représentation des personnalités qualifiées**

M. THIERRY (Michel), vice-président du Conseil supérieur du travail social (CSTS).

*Représentant l'Union interfédérale des œuvres  
et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS)*

Mme LEOMANT (Isabelle), titulaire.  
M. COUVERT-LEROY (Thierry), suppléant.

*Représentant le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)*

M. DEBUT (Patrick), titulaire.  
Mme ROBICHON (Nathalie), suppléante.

*Représentant UNIFAF*

M. LASBLEIS (Pierre-Marie), titulaire.  
M. DELFINO (Jean-Pierre), suppléant.

*Représentant UNIFORMATION*

M. PATTEGAY (Cyril), titulaire.  
Mme REBIERE (Martine), titulaire.  
M. MILLET (Gilles), suppléant.  
M. JULHES (Sylvain), suppléant.

*Représentant l'Union nationale des associations de formation  
et de recherche en intervention sociale (UNAFORIS)*

M. NOEL (Claude), titulaire.  
Mme BOSSIERE (Diane), titulaire.  
M. GAUTHIER (Pierre), suppléant.  
M. GODET (Jean-Michel), suppléant.

Article 2

M. TRONCHE (Didier) est nommé en qualité d'expert jusqu'au 31 décembre 2015.

Article 3

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 8 septembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement de la directrice générale  
de la cohésion sociale :

*La chef de service,  
adjointe à la directrice générale  
de la cohésion sociale,*

V. MAGNANT